

Données –CAMEROUN

- Travail de l'enfant : 43, 3% d'enfants au Cameroun travaillent (MICS, 2004)
- Enfants de la rue : 435 identifiés en 2008 dans 2 principales villes Douala et Yaoundé par le Gouvernement. Mais, pas de statistiques officielles, dû à l'absence de base de données sur le sujet, en dépit de la présence effective des enfants dans les grandes villes.
- Trafic d'enfants : 531 591 enfants victimes de trafic (2002, Etude du BIT pour le Cameroun)
- Enfants en conflit avec la loi : 800 - 1.000 enfants sont en détention préventive. Parmi eux, 80 à 85 % n'ont été ni présentés à la barre, ni condamnés.
- Enregistrement des naissances : 59, 3 % de naissances sont enregistrées au Cameroun selon (MICS3-2004). Bien plus, il y a une disparité entre les 3 régions septentrionales, le Nord-Ouest et le reste du pays due à la faible conscience des communautés sur le sujet, une incompréhension des procédures d'enregistrement des naissances, ainsi qu'à l'absence de synergie entre les partenaires.
- Près de 38.000 enfants réfugiés de la République Centrafricaine enregistrés dans 80 sites à l'Est du Cameroun au sein de la population. 21 % de ces enfants sont dans des écoles formelles, 17 % sont séparés de leurs parents et seulement 9% sont enregistrés par les autorités locales.
- 2.400 enfants réfugiés du Tchad sont enregistrés dans un camp au Nord-Cameroun.

Principales réalisations pour 2008 :

Renforcement institutionnel :

- Appui au processus d'amendement du Code de protection de l'enfant et de son harmonisation avec la CDE.
- Appui à la révision du processus de révision du Code de la Famille et de la Personne par le Ministère de la Justice.
- Appui à la révision de la principale ordonnance de la loi sur l'état civil (enregistrement des naissances).
- Appui à la finalisation du principal projet de décret créant le Centre Pilote d'encadrement et d'observation des enfants en conflit avec la loi

Justice juvénile et enfants en conflit avec la loi :

- Appui à l'évaluation des stratégies pour séparer les enfants des adultes dans le système pénitentier.
- Formation de 50 acteurs dans la Justice Juvénile pour une meilleure mise en place de la justice pour les enfants.

Enregistrement des naissances :

- Evaluation des centres spéciaux d'enregistrement dans la région de l'Extrême-nord.
- 135 acteurs dans l'enregistrement des naissances ont été formés sur les sujets en rapport avec l'enregistrement des naissances et 3 réseaux sur le sujet ont été mis en place.
- 135.000 formulaires d'actes de naissance ont été remis au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour faciliter les enregistrements.

Collecte de données :

- 5 manuels d'investigation et 1 document méthodologique pour la collecte de données sur les enfants vulnérables validés avec l'appui de l'Institut National de Statistique.
- 7 outils de collecte de données incluant des indicateurs sur la protection de l'enfant incorporés dans le Système des

statistiques Nationales, en particulier dans le Tableau de Bord Social 3.

- Un répertoire des structures privées de prise en charge des enfants victimes de violence édité.

Réponse aux abus et violences :

- 55 acteurs formés sur la prévention de l'exploitation sexuelle.
- 2 réseaux d'ONG nationales sur la défense des droits de l'enfant renforcés. De même, un réseau d'association de parents et d'enfants créé.
- 5 travailleurs sociaux formés sur les soins et l'assistance des enfants victimes de violence et appuis psychosociaux à 100 familles. .
- 1 guide de soins psychosociaux disponible. 70 acteurs l'ont utilisé pour l'appui psychosocial aux enfants abusés.

Enfants de la rue :

- 435 enfants de la rue âgés de 14 à 18 identifiés en 2008 dans les deux principales grandes villes et un registre contenant des informations sur ces enfants produit.
- 119 enfants de la rue réintégrés dans leurs familles et 62 d'entre eux sont retournés à l'école en septembre 2008.

Populations autochtones :

- Appui à la célébration de la première Journée Internationale des Populations Autochtones au Cameroun en 2008.
- Des messages de sensibilisation sur les droits de l'homme ainsi que sur les droits des populations autochtones communiqués à près de 300 représentants de celles-ci.

Protection d'urgence en réponse aux crises du Tchad et de la RCA :

- 8.000 réfugiés sensibilisés sur les droits de l'enfant et la vulnérabilité des enfants
- appui psychosocial donné à 200 enfants vulnérables.
- 37 grossesses précoces, 254 mariages précoces, 107 cas de violences domestiques à l'encontre de femmes rapportés et suivies .
- 31 enfants séparés et 21 enfants non accompagnés, 6 enfants chefs de ménages et 84 enfants maltraités identifiés et réunifiés avant la fermeture du camp pour réfugiés du Tchad..
- Un système d'alerte précoce de l'exploitation sexuelle établi et opérationnel. Un manuel d'appui psychosocial élaboré avec le Ministère des Affaires Sociales.
- Un protocole d'entente inter-agences concernant les enfants séparés dans la situation d'urgence établi dans la région de l'Extrême-nord entre UNHCR/UNICEF/FICR

Actions prioritaires pour 2009:

- Appui à la révision et l'adoption des lois pour la promotion du cadre légal et institutionnel pour la protection des enfants au Cameroun.
- Renforcement des capacités pour la mise en place du système de Justice Juvénile à travers l'établissement des tribunaux pour les mineurs.
- Appui aux initiatives en rapport avec la "justice pour enfants."
- Renforcement des capacités des acteurs du système d'enregistrement des naissances en vue de l'accroissement du taux national d'enregistrement des naissances.
- Appui à la création d'une commission nationale de mise en œuvre et de suivi de la Convention sur les droits de l'enfant.
- Appui à la mise en place d'un système de collecte de données de protection et intégration d'indicateurs de protection dans le système statistique national.
- Appui à la mise en place des services sociaux et légaux de base pour enfants victimes de violence, d'exploitation, de discrimination (y compris les populations autochtones) et de trafic.
- Activités de préparation aux urgences pour la protection des enfants réfugiés.